#### AIDE A LA REALISATION D’UN BUDGET EQUILIBRE

## DOSSIER DE CANDIDATURE AU PIEED

Le budget prévisionnel sert à anticiper et gérer les entrées d’argent (Recettes ou Produits) et les dépenses (Charges) liées à votre action·. Il doit refléter le contenu de votre projet de façon réaliste.

#### POINTS D’ATTENTION

 Merci de remplir votre budget prévisionnel **avec la trame fournie** dans le dossier de présentation de votre projet et également en page 2 de ce document.

1. Merci de donner le **détail** des charges et produits de votre projet d’ECSI. Votre budget doit obligatoirement être **équilibré** entre les charges et les produits (avec et sans les consolidations/ valorisations).
2. N’oubliez pas de comptabiliser vos **« frais de gestion »** sur le budget global. Les « frais de gestion » correspondent à la part des frais de fonctionnement de votre structure en plus des frais directs liés aux activités (par ex. : abonnements téléphoniques, adhésion à MDE pour locaux, assurances, indemnités de volontariat de service civique…). Vous pouvez les comptabiliser jusqu’à hauteur de 10% de votre budget.
3. N’oubliez pas de faire apparaître la valorisation du bénévolat et la consolidation.Elles servent à valoriser votre travail auprès des bailleurs de fonds et à vos propres partenaires en y représentant la valeur monétaire de tout ce qui est mis à disposition gratuitement :

La valorisation du bénévolatcorrespond à la valeur de toute aide bénévole effectuée pour la réalisation d’une action (remboursement de frais non compris).

*Ex. : si vos bénévoles donnent ensemble l’équivalent de 100 heures de leur temps, inscrivez la somme de 800€ (100h x 8€ de l’heure - coût horaire avec charges du SMIC) dans cette rubrique dans les Charges et les Produits.*

Il n’y a pas de règles définies qui fixe le montant de la valorisation. Cependant, nous vous proposons ces deux tableaux ci-dessous dont vous pouvez vous inspirer.



Vous trouverez ci-dessous une présentation commune d’un budget équilibré.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Dépenses**  | **Montant**  | **Recettes**  | **Montant**  |
| Dépense 1 Dépense 2 . . .  | en €  | Recette A Recette B . . .   | en €  |
| Frais de gestion 10% MAX du sous-total Dépenses  | en €  |
| **SOUS-TOTAL DEPENSES**  | **en €**  | **SOUS-TOTAL RECETTES**  | **en €**  |
| Valorisation/Consolidation  | en €  | Valorisation/Consolidation  | en €  |
| **TOTAL DEPENSES**  | **X €**  | **TOTAL RECETTES**  | **X €**  |